Ce plan est annexé à mon arrêté du 19 décembre 1941
Le Chef du Département
F. CHUARD

Ce plan est approuvé par le Conseil d'Etat
dans sa séance du 19 décembre 1941
Le Chancelier d'Etat
L. MARTIN

Ce plan est déposé à l'enquête publique
du 31 JUILLET 1942
au 30 AOUT 1942
L'Huissier
Le Greffier
Le Président
Le Municipal
Le Secrétaire

Adopté par le Conseil d'Etat du canton de Vaud
Lausanne, le 29 MARS 1943
Le Président
Le Chancelier
sig. PLUDER
sig. DESSIGNY
sig. PICCARD
sig. BOLENS